

Si non réclamé, retourner à :

AQDR, section Jonquière
3507, boul. Saint-François, suite 102
Jonquière, Québec
G7X 2W5

« *La gaieté est gratuite, abondante et se multiplie au fur et à mesure que nous l'accueillons et la partageons.* »

Auteur inconnu

MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES !

TERRASSEMENT ST-LOUIS INC. Entrepreneur général Carol Claveau, président 3461, rue de l'Énergie, C.P. 2037 Jonquière, QC, G7X 7X6 Tél. : (418) 542-3749 – Téléc. (418) 542-1747	SUPER C - Alimentation 3460, boul. Saint-François Jonquière, Québec Téléphone : (418) 547-9356
CAISSE ARVIDA-KÉNOGAMI 1970, boulevard Mellon, C.P. 1130 Jonquière, QC, G7S 4K7 Tél. : (418) 548-7123 ou 548-7787, poste 339 Télécopieur: (418) 548-548-4234	VITRERIE AE FORTIN André Fortin, président 2270, boulevard René-Lévesque, C.P. 126 Jonquière, QC, G7X 7V9 Téléphone : (418) 542-0322 Télécopieur : (418) 542-9721
L'ÉTOILE DODGE CHRYSLER Paul Munger, Concessionnaire 3311, boulevard du Royaume, C.P. 2098 Jonquière, Québec, G7X 7X6 Téléphone bureau : (418) 542- 9518 Télécopieur : (418) 542- 0927 Sans frais : 1-800-818- 9518 Courriel : pmungeretoiledodge@videotron.ca	FAMILIPRIX André Claveau, pharmacien 3867, Saint-Pierre, Jonquière, QC G7X 3G3 Téléphone : (418) 542-3511 Télécopieur : (418) 542-8200

INFO-ÂGE

AQDR

Section Jonquière

Janvier 2009

Journal 2 - numéro 4

*Association québécoise de défense des droits
des personnes retraitées et préretraitées*

Conseil d'administration 2008-2009

Jeannine Bouchard, présidente	542-8059
Maxima Migneault, 1 ^{re} vice-présidente	548-8843
Claudine Bouchard, 2 ^e vice-présidente	542-9300
Rolande Bouchard, secrétaire	542-6876
Rosaire Villeneuve, trésorier	548-6273
Marthe Vaillancourt, directrice	548-6870
Guy Vigneault, directeur	547-6950
Thérèse Lavoie, directrice	547-9185
Rosita Lantin, directrice	547-2530
Bernard Claveau, directeur	542-6062
Jacqueline Tremblay, directrice	542-5867
Gérard Munger, président ex-officio	547-2351

SOMMAIRE

<i>Mot de la Présidente</i>	3
<i>Billet</i>	4
<i>Pour rire</i>	5
<i>Poème</i>	6
<i>L'Ouest Canadien</i>	7-8
<i>Testament</i>	9-10
<i>Vieux ou âgée</i>	11
<i>Être heureux ?</i>	12-13
<i>Méli-Mélo</i>	14
<i>Qu'en dites-vous ?</i>	15

ACTIVITÉS 2008-2009

BRUNCHS : Rosaire Villeneuve, Maxima Migneault, Gérard Munger, Guy Vigneault, Bernard Claveau

RECRUTEMENT : Thérèse Lavoie, Gérard Munger et Bernard Claveau

INFORMATIQUE : Gérard Munger,

ACCUEIL : Gérard Munger, Bernard Claveau, Rosita Lantin et Guy Vigneault

PUBLICITÉ : Rolande Bouchard

TÉLÉPHONES : Rolande Bouchard et Rosita Lantin

DÉFENSE DES DROITS : Marthe Vaillancourt et Claudine Bouchard

JOURNAL : Jeannine Bouchard, **coordonnatrice**
Rolande Bouchard et Micheline Leblanc collaboratrices à la rédaction

DÉCÈS : Thérèse Lavoie

À RETENIR

Carrefour de la santé de Jonquière	695-7700
Info-Santé	310-2477
Ambulance Nault & Caron	698-6083
Jonquière-Médecin	699-6030
Police Jonquière	546-2000
Habitations partagées du Saguenay	695-5949
Coopérative de Solidarité du Royaume	547-5907
Régie des rentes du Québec	(1-800) 463-5185
Régime de pension du Canada	(1-800) 277-9915
RAMQ (Québec)	(1-800) 463-5185

« Ne pousse pas la rivière, elle court d'elle-même »

Qu'en dites-vous ?

La **carte de membre** devient échue le même mois où vous l'avez obtenue une première fois. Tout retard de 6 mois et plus la retire de la liste officielle...alors, si vous profitez d'une réduction d'assurance à ce moment-là, celle-ci vous sera retirée. N'attendez donc pas et occupez-vous de vos affaires....

Vous devez présenter votre carte de membre à chaque activité (brunch ou souper) de la section. Sans cela, vous devrez assumer les frais supplémentaires exigés... Une simple justice pour ceux qui respectent les consignes, n'est-ce pas ?... Merci de nous aider en ce sens, car vos sous servent à rencontrer les obligations de votre section... ou, éventuellement, serviront à vous offrir d'autres services...

Votre carte de membre coûte **12\$ depuis septembre dernier.... mais, à compter de juin 2009, vous devrez déboursier 15\$.** On le prend donc en note, surtout si on la renouvelle par la poste ou, encore, vous en faites acheter une par un ami-e.

Nous vous rappelons de surveiller votre billet d'entrée lors des brunchs, car, en cas de perte, ils ne sont non remboursables. Dommage....

Si vous changer d'adresse, vous nous rendriez un grand service si vous communiquez avec notre **bureau de Jonquière au 418-698-3345,** poste 5 le plus tôt possible. Notre secrétaire, une perle rare, vous répondra 12 heures par semaine... Sinon, vous pouvez laisser un message et elle se fera un plaisir de communiquer avec vous dans les meilleurs délais. Vous pouvez également **utiliser l'Internet** à l'adresse suivante : aqdr.jonq@hotmail.com

Vous voulez profiter d'un rabais de 12% sur votre assurance auto et de 10% sur votre assurance habitation, il n'en tient qu'à vous. Composez un des numéros suivants et quelqu'un vous répondra avec joie et pour tout le territoire du grand Jonquière, soit : **547-4532 - 548-4355 - 699-0128 - 548-0808**

FAITES VITE... On vous attend... à La Capitale....

« Le Bonheur est un voyage, pas une destination. » *Auteur inconnu*

MÉLI-MÉLO

➤ OÙ TROUVÉ DES SERVICES QUÉBEC AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN ?

SAGUENAY : Centre de services : Faubourg Sagamie
2655, boul. du Royaume
Arr. de Jonquière, Saguenay
G7S 4S9

POINTS de SERVICES

Saint-Félicien

1209, boul du Sacré-Cœur
Édifice municipal
G8K 2P8

POINTS D'ACCÈS

UQAC

Services aux étudiants
555, boul. de l'Université
Arr. de Chicoutimi, Saguenay
G7H 2B1

AU TÉLÉPHONE :

1-877 644-454

DANS INTERNET:

www.servicesquebec.gouv.ca

➤ L'ASSURANCE MÉDICAMENTS

Au Québec, tous doivent être couverts, en tout temps par une **assurance médicaments**. Deux types d'assurance offrent cette protection :

- les régimes privés (assurance collective ou régimes d'avantages sociaux.)
- le régime public, c'est-à-dire celui de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Si vous êtes admissible à un **régime privé**, vous devez y adhérer. Sinon, vous devez vous inscrire au **régime public**. Pour vérifier votre situation et éviter de mauvaises surprises, vous êtes invité à remplir un court questionnaire sur le site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec, disponible au www.ramq.qc.ca ou contactez Services Québec au **1-877 644-4545**

Mot de la Présidente

Chers membres,

Une autre année qui, à sa manière, salue chaque habitant de cette terre et le convie au **Partage**, au **Bonheur** et à l'**Amour** tout en lui rappelant les espoirs que ce voyage terrestre suscite dans nos cœurs. À ces vœux, j'ajoute **la Santé physique et mentale, la Joie de vivre et la Paix intérieure.**

Dans les prochains mois, des membres du Conseil provincial, porteurs des dossiers sur les **abus et les fraudes envers les aînés**, nous convieront à appuyer leurs démarches comme membre et section AQDR. Soyons à l'écoute des divers médias et faisons-nous un devoir de répondre positivement à leur invitation, car il en va du bien-être de toutes les personnes âgées y compris nous tous.

Comme administrateurs d'une section, **nous devons assurer une relève** au Conseil d'administration et nous pensons que vous en faire part est la meilleure façon de vous y sensibiliser. Alors, soyez bien à l'aise de nous communiquer vos coordonnées si jamais vous vous sentiez appelé... Nous en serions très heureux....

Jeannine Bouchard, présidente

Des fois dans la vie, tu trouves une amie spéciale :

Quelqu'un qui change ta vie,

Quelqu'un qui te fait rire jusqu'à ne plus pouvoir t'arrêter,

Quelqu'un qui te fait croire que la vraie bonté existe encore en ce monde,

Quelqu'un qui peut te convaincre qu'il y a vraiment une porte

qui attend simplement que tu l'ouvres....

C'est l'amitié pour toujours!

BILLET

Jeannine Bouchard, responsable

«C'est très difficile de vivre seule après avoir vécu en couple de nombreuses années, élevé des enfants, avoir eu une vie heureuse.» me disait récemment une dame d'un certain âge qui songeait sérieusement à s'installer en résidence pour personnes âgées où elle connaissait quelques personnes.

De ces simples mots exprimés à mi-voix en regardant le plancher comme pour se pardonner, émanait une tristesse profonde imprégnée à tout son être par cinq années de solitude.

Je ne puis m'empêcher de faire le lien avec tous ces reportages sur la solitude des aînés présentés ces derniers mois dans un nombre grandissant de médias tant parlés qu'écrits ainsi que dans certaines revues dont celles produites par l' AQDR Nationale, l'AREQ, le CONSEIL des AÎNÉS du Québec, pour ne nommer que celles-là.

Comment réagir devant un tel constat et quoi faire pour contrer cette visiteuse, souvent imprévisible mais combien malsaine pour son hôte, sans lui laisser la chance d'y installer ses comparses que sont l'ennui, la dépression, le suicide ou même le cancer..

Peut-on continuer de fermer les yeux comme individu ou communauté pour ne pas dire comme société bien pensante ? Si on prenait véritablement conscience qu'un tel fléau se propage plus vite qu'on ne pourrait l'imaginer, n'agirait-on pas avec célérité en déployant tous les moyens possibles pour briser à la source le cycle vicieux dans lequel la solitude emprisonne ses victimes la plupart du temps à leur insu ?

. Et qui peut mener à bien une telle mission sinon chacun de nous, les aînés ? Certaines associations sont déjà en recherche, à nous de joindre les rangs, de leur offrir le fruit de nos propres découvertes ou réflexions destinées à améliorer notre retraite ou fin de vie.

Bien plus, pourrions-nous, à l'instar de nos ancêtres, nous reposer sur les épaules de nos enfants considérant la taille des familles actuelles ou encore les grandes distances qui séparent nombre d'entre elles parce que leurs enfants ont dû migrer vers d'autres cieux pour gagner leur vie.

Au risque de paraître alarmiste, je crois que le temps presse pour corriger le tir, et cela, tant pour l'individu que pour la communauté. Reprenons la parole, n'ayons pas peur d'innover et de devenir créatifs, occupons notre véritable place dans cette société, car personne n'est jamais aussi bien servi que par lui-même.

Ne nous refusons surtout pas la chance que nous avons de mettre en place des moyens efficaces pour, à la fois, éradiquer cette semeuse de malheur dans nos rangs et nous prémunir contre ses effets nocifs dans le futur.

5. De complimenter au moins une autre personne par jour. Recherchez les qualités plutôt que les défauts des autres. Les gens aiment être reconnus et ils voudront passer plus de temps avec vous. Un des plus grands bonheurs dans la vie est de gagner l'estime des autres.
6. D'aider une personne sans attendre de recevoir quelque chose en retour. La personne la plus heureuse est celle qui fait le bonheur du plus grand nombre de personnes.
7. D'être plus tolérant envers les autres. Ce n'est pas si grave que ça si votre conjoint a oublié d'abaisser le siège de toilette ou si votre conjointe n'a pas fermé les portes d'armoire dans la cuisine...
8. D'être plus tolérant envers vous-même. Vous avez peut-être été créé à l'image de Dieu, mais réalisez que vous n'êtes pas Dieu! Faites tout simplement de votre mieux.
9. D'être plus optimiste face à la vie en général. Peu importe la situation, dites-vous que tout va bien aller. Anticipez toujours le meilleur plutôt que le pire.
10. De vous amuser et de vous divertir. Le bonheur n'est pas quelque chose qu'on remet à plus tard. Le bonheur, c'est quelque chose qu'on vit à l'instant même.
11. De laisser les autres avoir raison. Ne vous obstinez pas avec les autres pour des riens ou des choses sans grande importance. Après tout, vous avez toujours le choix dans la vie, avoir raison ou être heureux. Choisissez d'être heureux.
12. Le bonheur n'est ni un accident ni une chose qu'on espère, mais plutôt quelque chose que l'on fabrique jour après jour et que l'on cultive. Après quelques jours et semaines à mettre en action ces habitudes vous vous sentirez mieux avec vous-mêmes ; les gens agiront différemment envers vous et vous serez plus heureux.

Trois amis ont des noms vraiment étranges. Un s'appelle **Fou**, un autre **Rien** et le dernier se **nomme** **Personne**. Un jour, Personne tombe à l'eau. Rien qui l'a vu faire, demande vite à Fou d'appeler la police. Alors, Fou court au téléphone et dit :- Bonjour, je suis Fou. J'appelle pour Rien. Personne est tombé à l'eau.

Comment développer l'habitude d'être heureux

Les gens heureux sont en meilleure santé, se sentent mieux et sont plus performants au travail. Si être heureux nous apporte tant de bénéfices, pourquoi ne pas prendre l'habitude d'être heureux tout le temps? L'ancien président américain, Abraham Lincoln, a déjà dit : « La plupart des gens sont aussi heureux qu'ils veulent bien l'être. » Le vieux « Abe » avait bien raison. La responsabilité d'être heureux nous incombe pleinement.

Bien des gens commencent des relations amoureuses avec l'idée que l'autre personne les rendra heureux. Ces mêmes personnes espèrent être plus heureuses un jour lorsque les études seront terminées, lorsqu'elles auront de l'argent de côté, lorsqu'elles auront leur propre maison, lorsqu'elles auront des enfants, ou encore, lorsque les enfants seront partis de la maison, etc. Ces personnes remettent leur bonheur à plus tard plutôt que de prendre la décision d'être heureux maintenant.

Le bonheur est pourtant une habitude qui peut être développée. À cet effet, voici : 12 idées afin de développer l'habitude d'être heureux.

À tous les jours, prenez l'habitude :

1. De sourire. Souriez à vous-même lorsque vous vous regardez dans un miroir, votre estime personnelle s'en portera mieux. Souriez aussi aux gens que vous croisez sur la rue ou au travail. Les gens souriants dégagent une énergie positive et obtiennent sourires et énergie positive en retour.
2. De remercier l'univers pour toutes les richesses que vous possédez déjà dans votre vie. On cherche souvent le bonheur à l'autre bout du monde, pour finalement le retrouver sur le seuil de notre porte lorsque l'on revient chez soi.
3. De relire et/ou visualiser vos rêves. C'est l'expectative qui nous rend heureux. Lorsque vous avez vos pantoufles, vous rêvez d'aventures. En pleine aventure, vous avez la nostalgie de vos pantoufles.
4. De faire un peu d'exercices physiques. Lorsqu'on bouge, on se sent bien. Lorsqu'on se sent bien dans son corps, on est plus heureux. Les émotions sont directement créées par la motion.

« Une vie sans amour, c'est comme une opération sans anesthésie. »

POUR RIRE

Au restaurant : - Garçon ! Une mouche est en train de se noyer dans ma soupe !
- Et alors, Monsieur ? Vous voudriez peut-être que je lui fasse la respiration artificielle ?

Le Juge : - Vous affirmez que vous n'êtes pas coupable de rien ?

L'accusé : - Absolument, Monsieur le Juge !

Le Juge : - Avez-vous un alibi, au moins ?

L'accusé : - Oui, cette nuit-là, j'étais occupé à un cambriolage à au moins vingt-cinq kilomètres d'ici.

Deux nigauds se rencontrent : - Pourrais-tu me donner l'heure ?
- Il est moins dix.
- Moins dix de quelle heure ?
- Ah ! ça je ne sais pas. j'ai perdu la petite aiguille.

- **Mon perroquet** pond des œufs carrés. - C'est incroyable!

- Est-ce qu'il peut parler ?

- Oui, mais il ne connaît qu'un seul mot. - Lequel ? - Ouch !

- **Quel est le comble de la laideur ?** - Je ne sais pas. - C'est quand quelqu'un s'embellit en faisant des grimaces.

- **Monsieur Blouin rencontre son vieux copain :**

- Alors, mon vieux, comment ça va ?

- Oh, pas très bien. Je suis épuisé, je perds la mémoire. Tiens, je te parie que demain je ne me souviendrai même plus de ce que j'ai fait aujourd'hui.

- C'est bien triste, tout ça... À propos, tu ne pourrais pas me prêter vingt dollars ?

« Il faut rire avant de mourir de peur de mourir avant d'avoir ri »

LUI ET MOI, N'EST-CE PAS ÉTRANGE ?

Micheline Leblanc, collaboratrice

Quand lui n'achève pas son travail, je me dis, il est paresseux.
Quand moi, je n'achève pas mon travail, c'est que je suis trop occupé, trop surchargé.

Quand lui parle sur quelqu'un, c'est de la médisance
Quand moi, je le fais, c'est de la critique constructive.

Quand lui tient à son point de vue, c'est un entêté.
Quand moi, je tiens à mon point de vue, j'ai de la fermeté.

Quand lui ne me parle pas, c'est un affront.
Quand moi, je ne lui parle pas, c'est un simple oubli.

Quand lui prend beaucoup de temps à faire quelque chose
Quand moi, je prends beaucoup de temps à faire quelque chose, je suis soigneux.

Quand lui est aimable, il doit avoir une idée derrière la tête.
Quand moi, je suis aimable, je suis vertueux.

Quand lui voit les deux aspects de la question, il est opportuniste.
Quand moi, je vois les deux aspects de la question, je suis large d'esprit.

Quand lui est rapide pour faire quelque chose, il est négligé.
Quand moi, je suis rapide pour faire quelque chose, je suis habile.

Quand lui fait quelque chose sans qu'on le lui dise, il ne se mêle pas de ses affaires.
Quand moi, je fais quelque chose sans qu'on me le dise, j'ai de l'initiative.

Quand lui défend ses droits, c'est un mauvais esprit.
Quand moi, je défends mes droits, je montre du caractère.

Oui... c'est bien étrange! Et vous! Et nous!



VIEUX OU ÂGÉ/ES ?

Comment se fait-il qu'avec la retraite, certains deviennent simplement « âgés » alors que d'autres deviennent « vieux » ?

Parce qu'être « âgé » c'est différent d'être « vieux »

Alors que la personne âgée pratique le sport, la découverte, les voyages, le vieux se repose.

Alors que la personne âgée a de l'amour à donner, le vieux accumule les jalousies et les rancœurs.

Alors que la personne âgée fait des plans pour son futur, le vieux n'a que la nostalgie du passé.

Alors que l'agenda de la personne âgée comprend surtout des lendemains, le calendrier du vieux ne contient que des « hier ».

Alors que la personne âgée apprécie les jours à venir, le vieux souffre du peu de jours qui lui restent.

Alors que la personne âgée en dormant fait des rêves, le vieux fait des cauchemars.

Il n'est pas question pour moi, pour nous, d'être vieux, âgé peut-être et encore, mais pas vieux.

Car nous avons tant de rêves, tant de choses à faire. C'est ce que je vous souhaite, à toutes et à tous pour ces prochaines années!!!

Source : Rolande Bouchard

LA SUCCESSION SANS TESTAMENT.

Gérard Munger, collaborateur

Pourquoi faire un testament?

Rien ne vous oblige! En effet aucune loi ne vous contraint à en rédiger un. Cependant, si vous mourez sans testament, vous risquez de plonger votre succession dans le pétrin.

D'abord, tous les héritiers devront agir ensemble comme liquidateurs de succession, ce qui compliquera les choses en partant.

Certes, ils peuvent, à la majorité, désigner l'un deux ou un tiers pour liquider la succession. Mais le simple fait de laisser à vos héritiers la tâche de nommer un ou des liquidateurs **peut dégénérer en querelle et aboutir devant le tribunal.**

Ensuite, **c'est le code civil du Québec qui décide du rang** que prendront vos héritiers. Cette désignation est stricte, elle peut ne pas respecter vos volontés et même être injuste.

N'oubliez pas : **le code civil du Québec ne reconnaît pas les conjoints de fait comme héritiers légaux.** Vous avez fait vie commune avec votre conjoint de fait pendant 30 ou 40 ans? Peu importe.

Si **vous mourez sans testament**, votre conjoint de fait n'aura droit à rien si son nom ne figure pas en toute lettres dans un testament.

LE TESTAMENT.

Le testament est document juridique qui peut être d'une grande simplicité, griffonné à l'endos d'une carte postale, par exemple, ou bien élaboré et compter une dizaine de pages.

LES TYPES DE TESTAMENT.

Il en existe trois : OLOGRAPHE, DEVANT TÉMOIN ET NOTARIÉ

Ô Canada! Quel grand pays que le nôtre!

Jean Vaillancourt, collaborateur

Longtemps mijoté, nous réalisons, enfin, ce voyage «coast to coast». Nous sommes au mois d'août et nous optons pour l'autobus, car nous voulons tout voir. Pour aller au plus intéressant, nous vous amenons, de suite, dans les Montagnes Rocheuses, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Aujourd'hui, nous sommes à Jasper et nous empruntons «la Promenade des champs de glace». Un véhicule tout terrain mis à notre disposition nous amène sur le glacier Athabaska. Après une descente vertigineuse de 27°. Notre guide nous transmet l'histoire géologique de ce glacier et nous invite à puiser et goûter de cette eau qui ruisselle sur la glace. Nous nous désaltérons d'une eau très pure provenant de la neige tombée il y a 150 ans, imaginez!

Des arrêts-photos, qui nous enchanteront, sont prévus: les chutes de l'Athabaska, les lacs Peyto et Bow, la Vallée des Dix Pics (très spectaculaires avec leur chapeau blanc) et le Lac Moraine d'un bleu profond. Pour terminer la journée, une baignade dans une source d'eau chaude sulfureuse à 39° C (102° F).

À Banff, l'ascension en téléphérique du Mont Sulphur, de là haut, nous avons une vue exceptionnelle sur la ville et les Rocheuses. Le lendemain, le lac Louise nous accueille en nous offrant un panorama époustouflant : des grandes montagnes au toit blanc étincelant au soleil et ce petit lac, aux eaux bleues, si petit dans un tel décor! Quelle merveille!

À Victoria, existe une autre merveille qui est le produit du labeur du couple Butchart, ce sont les Jardins Butchart. Situé à 21 km de Victoria, en Colombie-Britannique, au bord d'une petite rivière, le Tod Inlet, les Jardins Butchart s'étendent sur plus de 22 hectares dans un domaine de 53 hectares. Une grande partie des jardins occupe une carrière de pierre à chaux devenue improductive. Ce jardin, qui n'était à l'origine qu'un passe-temps pour les Butchart s'est agrandi avec les années d'une Roseraie, d'un jardin italien et japonais.

Dépendant de la saison, l'œil est ébloui par le grand nombre de variétés et l'abondance des fleurs aux coloris des plus variés. De nombreuses plate-bandes fleuries, aux contours harmonieux, longent plusieurs sentiers. On ne se lasse pas d'admirer, en plus des fleurs, une fontaine qui gazouille, un bosquet d'une espèce rare ou une vue en plongée sur un vallon d'une beauté incomparable. On ne veut tout simplement pas partir de cet éden. Aujourd'hui, Victoria et Vancouver sont les villes ayant le plus de millionnaires, paraît-il.

Aujourd'hui, plus d'un million de personnes visitent chaque année cette merveille horticole.

Quoi de mieux, pour immortaliser cette visite que l'achat d'un DVD. De ce voyage à l'autre bout du Canada, c'est, pour sûr, le souvenir le plus précieux que nous rapportons et désirons partager avec la famille et les amis.

Croyez-le ou non, sur les lieux, l'envie nous prend de s'établir à demeure dans ce décor enchanteur de l'Ile de Vancouver et plus précisément à Victoria même. Peine perdue, après renseignement, si vous n'êtes pas millionnaire, oubliez ça. Une maison ordinaire (une quatre appartements) coûte environ 500,000 \$ et le terrain 250,000 \$. Victoria et Vancouver sont les villes ayant le plus de millionnaires, paraît-il.

N'étant pas millionnaire, nous oublions ce rêve et revenons dans notre région bien-aimée, le Saguenay-Lac St-Jean, la tête pleine des beautés naturelles de l'Ouest canadien.

PROFIL D'UN AÎNÉ

Source : Michelle Houle

Un aîné ou une aînée est celui qui existait avant la pilule, les condoms et la vasectomie. Nous existions avant la télévision, la pénicilline, le stylo à bille, le radar, les lampes fluorescentes, les photocopies, les vitamines et les cartes de crédit. Nous nous sommes mariés d'abord et nous avons vécu ensemble après! C'était avant que les hommes portent des boucles d'oreilles.

Nous étions là avant les couches jetables, les bas-culottes, les couvertures électriques, les ordinateurs, la radio FM, les cassettes, la musique électronique, la danse disco et les face-lifts. Nous ne connaissions pas les mets congelés, les fours à micro-ondes, le café "instant", les pizzas et les McDonald. Nous pensions que le fast-food se mangeait pendant le carême.

Dans notre temps, c'était chic de fumer la cigarette; le coke était un breuvage et le pot, un récipient. Si on nous avait demandé d'expliquer OVNI, CSN, JFK, CIA, CLSC, REER etc., nous aurions parlé de soupe à l'alphabet.

Nous sommes les aînés d'aujourd'hui, un groupe de "surhommes" et de "surfemmes". Quand on pense à quel point le monde a changé et combien d'ajustements il nous a fallu faire nous pouvons et devons être fiers.

Quels sont mes droits sans testament ?

Gérard Munger, collaborateur

C'est inévitable, tôt ou tard, vous serez confronté au décès d'un membre de votre famille. S'enclenche alors tout un **processus juridique** afin de déterminer qui hérite et quelle est l'ampleur de son héritage.

Si la **succession a été planifiée** avec soin, cela se déroulera sans anicroche. La façon la plus simple d'y parvenir : rédiger un testament en bonne et due forme qui indique clairement qui hérite de quoi.

En effet, **en l'absence d'un tel document**, ou si celui qui existe contient des incohérences, la liquidation de la succession risque de s'effectuer dans les pleurs et les grincements de dents.

Que se passe t'il si je meurs sans testament? Dois-je obligatoirement retenir les services d'un notaire pour rédiger un testament?

Où dois-je conserver ce précieux document? Où sont les droits des héritiers et ceux du conjoint survivant? Comment fonctionne l'impôt lorsqu'une personne décède?

«**Bien planifier votre succession**», voilà un guide produit par les Éditions Protégez-vous, un guide qui répondra à toutes ces questions et plus encore. Il vous livre tous les éléments à connaître pour savoir quoi faire en cas de décès et comment vous organiser pour que la succession se déroule de manière harmonieuse.

LE TEMPS EST

Trop lent pour ceux qui attendent...

Trop rapide pour ceux qui ont peur...

Trop long pour ceux qui sont malheureux...

Trop court pour ceux qui sont heureux...

Mais pour ceux qui aiment, le temps est éternel!



